



Communauté de Communes de la Septaine

RÉUNION ORDINAIRE DU 2 NOVEMBRE 2015

L'an deux mil quinze, le deux novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de SAVIGNY-EN-SEPTAINE, sous la présidence de Monsieur Pierre-Etienne GOFFINET, pour y délibérer ce qui suit :

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire : 27 octobre 2015

Date d'affichage : 27 octobre 2015

PRÉSENTS : Mesdames BRÉCHARD, DESIAUME, DUBIEN, DUCATEAU, FERNANDES, GOGUÉ, MÉTIVET (suppléante), LOISEAU, TEYSSIER Messieurs ACOLAS, AUDEBERT, BARREAU, BLANCHARD, BOUVELLE, CHASSIOT, DUBOIS, FRÉRARD, GINDRE, GOFFINET, GOUGNOT, GROSJEAN, JAUBERT, LECLERC, MALLERON, MARCEL, MOINET, PÉCILE, POIRIER, RICHARD, SARREAU, TUAILLON, WEINGARTEN.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme BONTEMPS, M. BOUGRAT, M. LEMAIGRE suppléé par Mme MÉTIVET, M. MAZENOUX, MERCIER, MÉREAU, SARRON.

POUVOIRS : Mme BONTEMPS à Mme DESIAUME, M. BOUGRAT à M. BLANCHARD, M. MAZENOUX à Mme BRÉCHARD, Mme SARRON à M. PÉCILE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur ACOLAS.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 22 septembre 2015,
- PLUi,
- Achat d'un bâtiment pour ressourcerie et activités CIAS,
- Renouvellement contrat enfance jeunesse avec la CAF,
- Bornes électrique SDE 18,
- Election d'un délégué pour la commission Consultative Paritaire du SDE 18
- Décision modificative budget principal,
- Décision modificative budget annexe SPANC,
- Règlement Ordures Ménagères,
- Création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet,

- Plan de financement remplacement menuiseries extérieures école de Gron
- Plan de financement remplacement menuiseries extérieures école de Savigny-en-Septaine
- Mise à jour du tableau des effectifs,
- Questions diverses.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 22 SEPTEMBRE 2015

Le compte rendu de la réunion du 22 septembre 2015 est approuvé.

PLUi

Monsieur le Président indique qu'il est souhaitable et souhaité de tenir informés les conseillers municipaux.

Le PLH est un rendez-vous préalable au PLUi, pour être prêt en 2019.

Le PLUi sera élaboré avec toutes les communes. Pour ce faire, une conférence est prévue le 23 novembre 2015 à 19h00, en présence des maires.

ACHAT D'UN BÂTIMENT POUR RESSOURCERIE ET ACTIVITÉS CIAS

Entendu l'exposé de Monsieur le Président relatif à l'achat d'un bâtiment situé à Avord sis rue Saint Exupéry pour y installer une recyclerie/ressourcerie et les activités du C.I.A.S.

Vu l'avis du service des Domaines en date du 30 octobre 2015

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à signer l'acte relatif à l'achat par La Septaine à Monsieur Marcel Dubreuil d'un bâtiment anciennement à usage de supermarché d'environ 1 000 m² situé à Avord, rue Saint Exupéry sur un terrain cadastré N° 907, section C d'une contenance de 35 a et 13 ca.

Le montant de cet achat est de 150 000 € plus les frais d'achat.

Cette vente s'effectuera auprès du Notaire désigné par La Septaine.

Le conseil communautaire autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette acquisition.

Vote à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT CONTRAT ENFANCE JEUNESSE AVEC LA C.A.F.

- Vu la convention d'objectifs et de financement 2ème génération contrat « enfance et jeunesse Territoire de La Septaine n° 201100187 »

- Considérant que ce contrat est arrivé à échéance et qu'il convient de signer un nouveau contrat enfance-jeunesse avec la C.A.F. du Cher,
- Entendu l'exposé de Monsieur le Président relatif au partenariat entre la C.A.F. du Cher et la C.D.C. La Septaine

Le conseil communautaire autorise Monsieur le Président à signer un nouveau contrat enfance-jeunesse avec la C.A.F. du Cher et tous documents s'y afférents.

Vote à l'unanimité.

BORNES ÉLECTRIQUE S.D.E. 18

A l'issue de la présentation du schéma départemental des infrastructures de recharge des véhicules électriques proposé par le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 18), la communauté de communes de La Septaine a décidé de s'engager dans la démarche et de lui transférer la compétence « infrastructures de recharge des véhicules électriques ou hybrides ».

Les emplacements identifiés se trouvent sur le domaine public, à proximité des réseaux électriques et des lieux d'activités (commerces, entreprises, services publics, zones touristiques....)

La communauté de communes de La Septaine a validé l'implantation de 4 bornes aux emplacements suivants :

- 2 sur le territoire de la commune d'Avord,
- 1 sur le territoire de la commune de Baugy
- 1 sur le territoire de la commune de Farges-en-Septaine.

Le SDE 18 est maître d'ouvrage du projet. A ce titre, il a obtenu un financement de l'Etat dans le cadre du dispositif d'aide au déploiement des infrastructures de recharge. L'une des conditions de ce dispositif est d'obtenir préalablement au lancement des travaux, l'engagement de la commune d'instaurer dans les six mois suivant l'installation de la borne de recharge, la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques, quels que soient les emplacements de stationnement, en surface ou en ouvrage, gérés directement par elle (avec ou sans dispositif de recharge), pour une période de deux ans minimum.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le conseil communautaire décide :

- D'instaurer dans les six mois suivant l'installation de la borne de recharge, la gratuité du stationnement pour les véhicules électriques, quels que soient les emplacements de stationnement, en surface ou en ouvrage, gérés directement par la commune (avec ou sans dispositif de recharge) pour une période de deux ans minimum,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous actes en ce sens.

Vote à l'unanimité.

ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ POUR LA COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DU S.D.E. 18

- Entendu l'exposé de Monsieur le Président relatif à la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui a prévu dans son article 198 la création à compter du 1er janvier 2016 d'une Commission Consultative Paritaire composé des délégués des EPCI à fiscalité propre et du syndicat d'énergie qui présidera cette nouvelle instance.
- Vu que cette commission devra évoquer tous les sujets relatifs à l'énergie, qu'il s'agisse des IRVE (Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques) ou des PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)
- Vu le courrier de demande de désignation d'un délégué par le S.D.E. 18
- Vu la candidature de Monsieur Moinet

Vote :

Pour : 36 Contre : 0 Blanc : 0

Monsieur MOINET est élu délégué de La Septaine pour siéger au sein de la future Commission Consultative Paritaire.

Vote à l'unanimité.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET PRINCIPAL

Des travaux dans les écoles et des acquisitions pour la C.D.C. entraînent un besoin de crédits :

CRÉDITS A RÉDUIRE				
CHAPITRE	COMPTE	OPÉRATIONS	NATURE	MONTANT
21	21318	086	Salle socio-culturelle d'Avord	23 810 €
CRÉDITS A OUVRIR				
21	21312	081	Cantine Villabon	380 €
21	2184	069	SAJS	430 €
21	21312	15	Travaux école	23 000 €

Vote à l'unanimité.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET ANNEXE SPANC

Entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire approuve la décision modificative suivante :

BUDGET ANNEXE DU SPANC

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
AUGMENTATION DES CRÉDITS			
Article	Chapitre	Nature	Montant
6042	011	Achat prestations de services	+ 5 000 €
7262	70	Redevance vente + neuf	+ 5 000 €

Vote à l'unanimité.

RÈGLEMENT ORDURES MÉNAGÈRES

- Vu le règlement de facturation de la redevance des ordures ménagères et déchets assimilés voté par le conseil communautaire en date du 17 décembre 2012 et déposé en Préfecture le 21 décembre 2012
- Vu les modifications apportées aux articles 6 et 7 le 8 septembre 2014
- Vu les propositions de modifications présentées par la commission environnement

Le conseil communautaire de La Septaine, après en avoir délibéré, décide de modifier l'article 7 du règlement de facturation de la redevance ordures ménagères et déchets assimilés.

Vote à l'unanimité.

CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS NON COMPLET

Entendu l'exposé de Monsieur le Président concernant la nécessité de recruter un agent pour l'école de Savigny-en-Septaine.

Le conseil communautaire décide de créer un poste d'Adjoint Technique de 2ème classe à temps non complet (14,11/35ème) à compter du 1er décembre 2015.

Vote à l'unanimité.

PLAN DE FINANCEMENT REMPLACEMENT MENUISERIES EXTÉRIEURES ÉCOLE DE GRON

Le conseil communautaire, entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré :

- approuve le plan de financement suivant pour le remplacement des menuiseries extérieures de l'école de GRON pour un montant de 15 503,00 € H.T.
- sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R. selon le plan de financement suivant :
 - D.E.T.R. : 7 751,50 € soit 50 % du montant H.T. des travaux
 - Communauté de communes – fonds propres : le solde du montant H.T. des travaux plus l'avance de la T.V.A.
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Vote à l'unanimité.

PLAN DE FINANCEMENT REMPLACEMENT MENUISERIES EXTÉRIEURES ÉCOLE DE SAVIGNY-EN-SEPTAINE

Le conseil communautaire, entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré :

- approuve le plan de financement suivant pour le remplacement des menuiseries extérieures de l'école de Savigny-en-Septaine pour un montant de 14 128,00 € H.T.
- sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R. selon le plan de financement suivant :
 - D.E.T.R. : 7 064,00 € soit 50 % du montant H.T. des travaux
 - Communauté de communes – fonds propres : le solde du montant H.T. des travaux plus l'avance de la T.V.A.
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette opération.

Vote à l'unanimité.

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- Vu les délibérations créant les postes
- Vu l'avis favorable du Comité Technique qui s'est réuni le 27 octobre 2015
- Entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide la suppression, à compter du 15 novembre 2015 des postes suivants :
 - Rédacteur chef à temps complet,
 - Adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet,

- Adjoint administratif de 1ère classe à temps complet,
- Adjoint administratif de 2ème classe à temps non complet 11/35ème
- Adjoint d'animation de 2ème classe à temps complet
- Educateur de jeunes enfants à temps complet
- Assistant socio-éducatif à temps complet
- Adjoint technique de 2ème classe à temps non complet 22/35ème.

Vote à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président informe le conseil communautaire de sa rencontre avec la directrice de pôle emploi. Dorénavant tout demandeur d'emploi va pouvoir s'inscrire à pôle emploi sous 48 heures via internet. Monsieur le Président indique que cela va poser des problèmes car tout le monde n'a pas accès à internet. Il faut réfléchir à une solution. Monsieur le Président informe le conseil communautaire de l'avancée du dossier haut débit et de ses rencontres avec le SGAR et le directeur de cabinet de la Préfecture. Une solution alternative au projet Touraine Cher Numérique est possible pour un coût moindre. Toute la Septaine serait couverte avec notamment une solution satellitaire pour la commune de Chaumoux Marcilly.

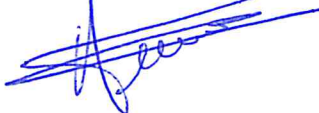
Prochaines dates :

- Conférence intercommunale des maires : lundi 23 novembre à 19h00
- Bureau : lundi 30 novembre à 19h00
- Conseil communautaire lundi 7 décembre à 19h00 à Villabon

Le Président,
M. GOFFINET



M. AUDEBERT



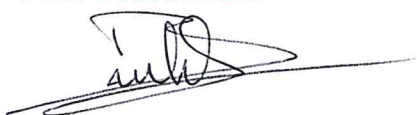
M. BLANCHARD



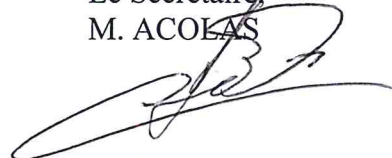
M. BOUGRAT

Absent
Pouvoir à M. BLANCHARD

Mme BRÉCHARD



Le Secrétaire,
M. ACOLAS



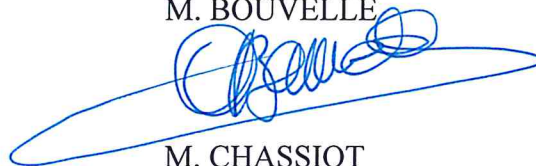
M. BARREAU



Mme BONTEMPS

Absente
Pouvoir à Mme DESIAUME

M. BOUVELLE

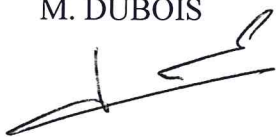


M. CHASSIOT

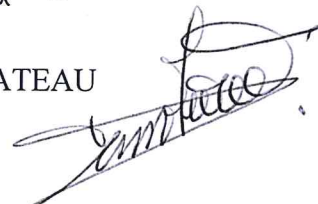
Mme DESIAUME

Mme DUBIEN

M. DUBOIS



Mme DUCATEAU



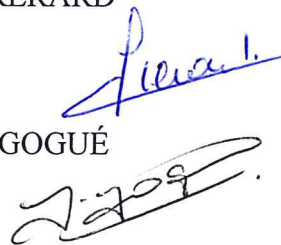
Mme FERNANDES

M. FRÉRARD

M. GINDRE



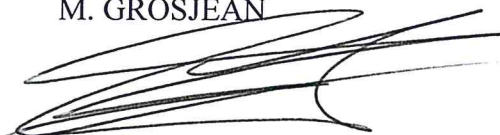
Mme GOGUÉ



M. GOUGNOT



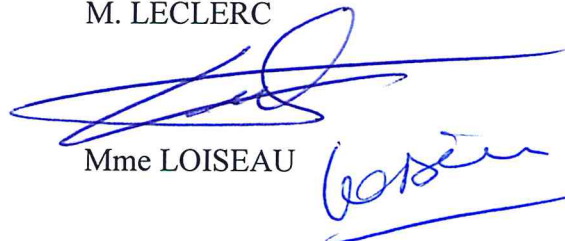
M. GROSJEAN



M. JAUBERT



M. LECLERC



M. LEMAIGRE

Absent

Suppléé par Mme MÉTIVET

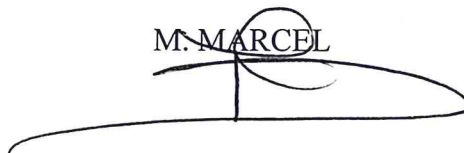
Mme LOISEAU



M. MALLERON



M. MARCEL



M. MAZENOUX

Absent

Pouvoir à Mme BRÉCHARD

M. MERCIER

Absent

M. MÉREAU

Absent

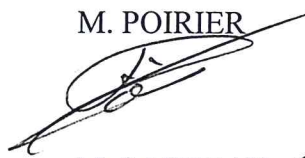
M. MOINET



M. PÉCILE



M. POIRIER



M. RICHARD



M. SARREAU



Mme SARRON

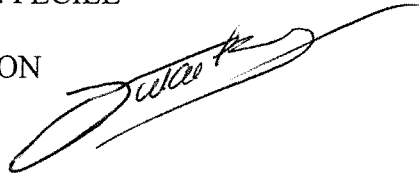
Absente

Mme TEYSSIER



Pouvoir à M. PÉCILE

M. TUAILLON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Tuillon', written over a horizontal line.

M. WEINGARTEN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Weingarten', written over a horizontal line.

Mme MÉTIVET suppléante